



## **Communiqué de presse février 2009**

### **Films agricoles usagés : la feuille de route d'ADIVALOR**

Le Comité des Plastiques en Agriculture (CPA) a créé la Commission Agriculture Plastique et Environnement (APE) regroupant les leaders européens de films plastiques agricoles<sup>1</sup>, avec pour objectif de participer à une gestion durable des films agricoles usagés (FAU).

Les metteurs en marché de films plastiques agricoles verseront en 2009 une éco contribution de 25 €/tonne de film plastique vendue, afin de participer à la récupération et de valorisation des films plastiques agricoles usagés.

Cette éco contribution financera les interventions d'ADIVALOR, à qui le CPA a confié la mise en place progressive d'une filière nationale de récupération et de valorisation des films plastiques agricoles usagés sur la période 2009-2013.

Pour ADIVALOR, l'objectif visé est, dans un premier temps, de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques (fabricants, importateurs, distributeurs), tout en préservant les démarches existantes, afin d'atteindre dès 2010 un taux de collecte de 50%. Dans un deuxième temps, le dispositif mis en place devra permettre d'atteindre un taux de recyclage de 70%, avec un dispositif totalement intégré par les acteurs économiques, et couvrant l'ensemble du territoire.

Pour 2009, les fabricants demandent en priorité à ADIVALOR :

- d'apporter un appui technique aux opérateurs locaux (distributeurs, chambres d'agriculture, CUMA, ...)
- d'établir des relations privilégiées en contractualisant avec les récupérateurs et les recycleurs, français et européens, pour sécuriser et améliorer les conditions de valorisation des films agricoles usagés,
- d'engager un programme de recherche et développement pour améliorer les process de récupération et de traitement,
- d'intervenir opérationnellement sur la récupération, ou d'apporter un appui financier aux organismes collecteurs.
- d'inciter tous les metteurs en marché (fabricants, importateurs) à adhérer à la filière.

En complément, pour faire face à la dégradation brutale, fin 2008, de la conjoncture économique, la commission APE a décidé d'apporter un soutien exceptionnel, d'un montant maximum de 10€/T, aux opérations de collectes de l'automne dont la réalisation met en péril la situation économique des opérateurs.

Un Comité d'Orientation a été mis en place, réunissant les différents acteurs de la profession et les pouvoirs publics pour accompagner la mise en place du dispositif.

Plus d'information : ADIVALOR : [www.adivalor.fr](http://www.adivalor.fr) - Pierre de Lépinau : 04 72 68 93 80

---

<sup>1</sup> Fabricants présents dans la Commission et contribuant à la filière : Groupe Barbier, SMS Trioplast, RKW, Groupe BPI Formipac, Groupe Alvarez (Aspla, Solplast, Sotrafa, Reyenvas), Groupe TPM (Plastimer, Macresur, Torrès), Sainte-Germaine, Rani. Ces fabricants représentent 85% du marché.